



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 12 juin 2025
N° d'affaire : 2023.FINGS.323

Rapport du Conseil-exécutif sur le résultat de l'analyse de marge de manœuvre 2024

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Il est pris connaissance du rapport du Conseil-exécutif sur le résultat de l'analyse de marge de manœuvre 2024.

Berne, le 12 juin 2025

Au nom du Grand Conseil



Edith Siegenthaler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général